



SÉANCE PLÉNIÈRE

Document 13-F
9 novembre 2021
Original: anglais

Note du Secrétaire général

**CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE DU COMITÉ DU
RÈGLEMENT DES RADIOCOMMUNICATIONS (RRB)**

En complément des informations données dans le Document 3, j'ai l'honneur de transmettre à la Conférence, en annexe, la candidature de:

M. Samuel Mandla MCHUNU (République sudafricaine)

au poste de membre du Comité du Règlement des radiocommunications.

Houlin ZHAO
Secrétaire général

Annexe: 1



MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DE LA RÉPUBLIQUE SUDAFRICAIN

Private Bag X860, Pretoria, 0001, Tél.: +27 12 427 8270 Fax: +27 12 427 8115
Private Bag X9151, Cape Town, 8000, Tél.: +27 21 469 5223 Fax: +27 21 462 1646
URL: <http://www.dtps.gov.za>

M. Houlin Zhao

Secrétaire général
Union internationale des télécommunications (UIT)
Place des Nations
CH 1211 Genève 20
Suisse

Courriel: sgo@itu.int

Le 4 novembre 2021

Candidature de la République sudafricaine en vue de sa réélection au Conseil et au Comité du Règlement des radiocommunications lors de la Conférence de plénipotentiaires qui aura lieu à Bucarest (Roumanie) en 2022

Monsieur le Secrétaire général,

1 Comme suite à votre Lettre circulaire CL-21/41 en date du 27 septembre 2021, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de la République sudafricaine présentera sa candidature en vue de sa réélection au Conseil de l'Union internationale des télécommunications, lors de la Conférence de plénipotentiaires qui aura lieu à Bucarest (Roumanie), du 26 septembre au 14 octobre 2022.

2 En sa qualité d'État Membre du Conseil, la République sudafricaine réaffirme qu'elle est résolue à promouvoir et à appuyer activement le programme de l'UIT, à connecter tous les habitants de la planète et à garantir le droit de chacun à communiquer. En outre, nous demeurons profondément attachés aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Nous continuerons d'agir aux côtés de l'UIT, afin de renforcer ses mécanismes de gouvernance et d'améliorer la responsabilisation et la transparence dans le cadre de ses travaux.

3 Par la présente, j'ai l'honneur de présenter la candidature de M. Mandla Samuel Mchunu en vue de sa réélection au poste de membre du Comité du Règlement des radiocommunications (RRB) de l'UIT pour la région (D), pour la période 2023-2026. M. Mchunu possède une expérience sans égal de la réglementation du spectre des fréquences radioélectriques. Il a suivi une formation scientifique de haut niveau et acquis un précieux savoir-faire dans les domaines de la conception et du développement des nouveaux systèmes de radiocommunication et de la gestion des fréquences radioélectriques. Depuis 1995, M. Mchunu a exercé diverses fonctions au sein de l'Autorité indépendante des communications de la République sudafricaine (ICASA), qui est

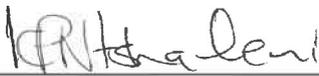


l'organisation chargée de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques en République sudafricaine.

4 Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente communication.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma très haute considération.

(signé)



**M. Khumbudzo Ntshavheni, Membre du Parlement,
Ministre des communications et des technologies numériques
République sudafricaine**

**CURRICULUM VITAE ET DÉCLARATION D'INTENTION DE M. SAMUEL MANDLA MCHUNU,
CANDIDAT DE LA RÉPUBLIQUE SUDAFRICAIN AU POSTE DE MEMBRE DU COMITÉ
DU RÈGLEMENT DES RADIOCOMMUNICATIONS (RRB) (RÉGION AFRIQUE)**



Nom: Samuel Mandla MCHUNU
Nationalité: Sudafricaine
Date de naissance: 2 octobre 1968
État civil: Marié
Langues: anglais
Contact: Courriel: mmchunu@icasa.org.za

Expérience dans le domaine des télécommunications

M. Mchunu compte plus de 22 années d'expérience dans le domaine des radiocommunications et des télécommunications en général. Il a fait partie de l'équipe qui a contribué au premier exercice national sudafricain de replanification des bandes de fréquences en 1996 et à ses révisions ultérieures, qui ont conduit au Plan national des fréquences radioélectriques de 2018 actuellement en vigueur. Il a également participé aux travaux des comités de l'Association des régulateurs des télécommunications d'Afrique australe (TRASA) en place à cette époque, qui a élaboré les plans de fréquences radioélectriques harmonisés pour les pays d'Afrique australe.

M. Mchunu a été membre du Comité de coordination du spectre des fréquences radioélectriques qui a élaboré le Mémoire d'accord avec les pays voisins en ce qui concerne les brouillages transfrontières causés par les réseaux mobiles. Il a fait partie de la délégation sudafricaine à chaque Conférence mondiale des radiocommunications (CMR) de l'UIT depuis 1997.

Il occupe actuellement les fonctions de Directeur des radiocommunications au sein de l'Autorité indépendante des communications de la République sudafricaine (ICASA), un organisme de régulation. Il est notamment responsable de l'élaboration de la réglementation nationale en matière de radiocommunications, des autorisations/de la délivrance de licences pour l'utilisation de fréquences radioélectriques et de la coordination des fréquences radioélectriques au niveau international.

Expérience à l'UIT

En sa qualité de représentant de l'Union africaine des télécommunications (UAT) à la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR-15), il a présenté des propositions sur le

point 7 de l'ordre du jour de la CMR-15, qui traitait des questions réglementaires relatives aux services par satellite.

M. Mchunu participe régulièrement aux travaux du Groupe de travail 5D de l'UIT-R, qui s'occupe des questions relatives aux Télécommunications mobiles internationales (IMT), et du Groupe de travail 4A, chargé des questions relatives aux satellites. Il a participé en qualité d'orateur et de membre d'un groupe d'experts à l'Atelier de l'UIT sur la gestion du spectre en vue du déploiement de l'Internet des objets, qui s'est tenu à Genève le 22 novembre 2016, et au premier Atelier interrégional de l'UIT sur les travaux préparatoires en vue de la CMR-19, qui a eu lieu à Genève (Suisse), les 21 et 22 novembre 2017. Il est responsable du traitement des Circulaires internationales d'information sur les fréquences du BR (BR IFIC) et de la notification des réseaux à satellite pour lesquels la République sudafricaine assume les fonctions d'administration notificatrice.

Il occupe actuellement les fonctions de membre du Comité du Règlement des radiocommunications de l'UIT élu à la Conférence de plénipotentiaires de 2018 de l'UIT pour la période 2019-2022.

Actuellement, dans le cadre des travaux préparatoires en vue de la CMR-19, il exerce les fonctions de Rapporteur pour le point 7 de l'ordre du jour de la CMR-19 (questions réglementaires relatives aux services par satellite), en qualité de représentant de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et de l'Union africaine des télécommunications (UAT).

Titres et formations universitaires

- Licence ès sciences, Université de Zululand.
 - Diplôme de troisième cycle en télécommunications, Cable & Wireless College, Royaume-Uni.
 - Formation sur le déploiement des réseaux à satellite, United States Telecommunications Training Institute (USTTI).
 - Formation aux questions politiques et réglementaires liées à la gestion du spectre.
 - Formation à la coordination des radiocommunications internationales.
-